



Genève le 8 Juillet 2013

Association culturelle
ATH KOUDHIA Algérie.
Site web: www.assonathgodia.org
Email: asso_adhrar@yahoo.fr

L'intervention à la plénière de Monsieur Aggoun Mohammed président de la dite Association.

Le point 5: le ~~droit~~^{droit} d'accès à la justice dans la promotion et la protection des droits des peuples autochtones.

Mmes et Mrs ~~Bonjour, tout le monde~~^{Bonjour}, Azul Fewlawen en langue maternelle Tamazighet. Si vous me le permettez Mr le Président, je tiens à présenter mes sincères félicitations aux membres du bureau en General, et à vous en particulier.

Je commence mon intervention avec le regret de vous informer que dans notre cher pays l'Algérie ayant un million et demi de martyrs de la guerre d'Algérie contre l'occupation française. En 51 anniversaire de l'indépendance, on constate la régression des libertés publiques et syndicales, associatifs ..etc, recul des droits de l'homme, justice injustice, je signale que dans mon pays la justice est instrumentalisé je cité des exemples concrets quand les syndicats autonomes et indépendants dans les secteurs vitaux comme l'éducation, la santé, etc.

font appel à des grèves cycliques, ou' des manifestations pacifiques, et des rassemblements pour revendiquer les droits socioprofessionnels.

La seule alternative des nos responsables à tous le niveaux est de saisir la justice afin de statuer sur la non légalité de ces actions malgré le droit à la grève et aux manifestations. Les marches pacifiques sont recommandées par la constitution Algérienne. Combien de cadres gestionnaire innocents sont encrouées dans des prisons sans aucune accusation valable dans les années 2000 il s'agit de la poursuite de gens intègres et compétentes après quelques année la justice, au nom de peuple algérien, à statuer sur ces cas déclarant sur une décision de non lieu c'est une violation des droits humain. Notre association évoque également l'épineux problème de disparitions forcées durant la période du terrorisme (la décennie noir 1990-1999). D'après le maître Boumeghar les auteurs des ces disparitions vivent toujours dans

l'impunité. Il a dénoncé le chantage exercé par l'État à l'égard des familles, dont le seul tort est de continuer à exiger la vérité au sujet de proches qui ne sont jamais reparus. Il y aurait 6140 disparus selon Madame Nacera Dutour, présidente de la CFDA et malgré les commissions ad hoc et les promesses de l'État rien de nouveau n'a été fait. Il ne faut pas non plus oublier l'assassinat de notre idole, en l'occurrence le défunt chanteur et poète MATOUB LOUNES en date de 25/06/1998, tué de plusieurs balles. Les auteurs de cet ignoble et indigne assassinat ne sont toujours pas inquiétés, c'est l'impunité totale. La justice a trouvé des boucs émissaires pour enterrer ce fameux dossier (l'enquête de Lounes).

Enfin, je voudrais évoquer également les cas des martyres des événements du printemps Noir de 2001 qu'a débouché sur le printemps ARABE de 2011. La Kabylie qui a subi les affres de cette tragédie conduisant à l'assassinat de 126 jeunes par les balles des gendarmes de leurs cher pays. Ces derniers n'ont toujours pas été arrêtés, malgré la mise en place par le pouvoir de la commission d'enquête présidée par le maître MOHAND ESSAID, malheureusement le rapport de cet expert est toujours entre les mains de pouvoir. Nous signalons que le président de la République Mr ABEDELAZIZ BOUTEFLIKA a installé la commission de la réforme de la justice. C'est un dossier très consistant, c'est une action à encourager.

Enfin, nous demandons aux autorités à tous les niveaux de cesser leur ingérence dans les instances judiciaires. Nous regrettons l'instrumentalisation de la justice. Le pouvoir de l'argent et de l'influence doit cesser, il faut lutter contre l'impunité de tous bords.

Je remercie l'aimable assistance de son écoute et de l'attention qu'elle a bien voulu m'accorder.

Je n'oublie pas de remercier le président de bureau du Mécanisme d'experts de m'avoir donné l'occasion de m'exprimer à cette réunion et l'ONG Incomindios de l'Amerique du Nord. « Thanemirt »

Le président
Med AGGOUN